

Message du 04/03/16 21:06

> De : "C.Mazuc Wiberg" <catmazucwiberg@yahoo.fr>

> A : ""Violaine RICHL"" <violaine.richl0131@orange.fr>

> Copie à :

> Objet : RE: MINE DE SALAU / VIDEO ASSEMBLEE NATIONALE AUDIT MINE

>

>

Bonsoir, Madame

Je n'ai pas réussi à visionner en entier une si longue vidéo, étant sur une connexion non câblée.

Néanmoins, après avoir écouté et lu avec attention les divers documents que vous m'avez transmis, mon avis, dans cette histoire est que:

De l'amiante dans les roches de la mine de Salau, il y en a, et du mauvais (l'actinolite), celui qui, dans le système respiratoire du mineur de fond vient se diviser en des milliers de microfibres envahissant le parenchyme pulmonaire, venant traverser les tissus jusque dans la plèvre, créer ce fameux mésothéliome, cancer tueur. J'ai vu ce que cela donnait chez quelques mineurs dont, bien sur, le secret professionnel ne m'autorise pas à donner les noms.

Maintenant, cette pollution ne s'est, à ma connaissance, pas étendue à la population locale. Cela se saurait, depuis le temps (de 1988 à nos jours).

J'ai quitté Oust en septembre 1988, avec le souvenir qu'enfin, la pollution par l'amiante dans la roche était officiellement reconnue, ceci, grâce à la ténacité et au professionnalisme de Mr Pezerat.

Maintenant, si certaines gens, pour des raisons qui leur appartiennent, veulent affirmer qu'il n'y a pas d'amiante dans la mine de Salau, qu'elles retiennent ceci: **aucun mensonge n'enlèvera cette amiante.**

Elle est là, et bien là, et ce sont d'abord les mineurs de fond qui en feront les frais, et, secondairement ceux qui dirigent cette mine, car, il faudra bien payer les coûts en tout genre occasionnés par cette pollution.

Bonne soirée à vous

Cordialement

Dr Mazuc Wiberg